

Colmar, le 2 octobre 2018

Concours des décorations de Noël

Gilbert Meyer, Maire de Colmar, et **Cécile Siffert**, adjointe en charge du fleurissement et de l'embellissement de la ville, présideront la cérémonie de remise des prix du concours des décorations de Noël 2017, le :

**Jeudi 11 octobre à 19h
Salle des familles
Place du Capitaine Dreyfus - Colmar**

Les journalistes sont cordialement invités à cette cérémonie.

Par le biais de ce concours, les Colmariens sont invités à participer à la valorisation de la ville et à sa mise en lumière durant la période de Noël.

Cinq catégories sont proposées :

- 1^{ère} catégorie : particuliers – maisons et jardins
- 2^{ème} catégorie : particuliers – fenêtres et balcons
- 3^{ème} catégorie : commerces et services – vitrines
- 4^{ème} catégorie : commerces et services – maisons avec vitrines
- 5^{ème} catégorie : hôtels et restaurants

Les participants sont jugés selon plusieurs critères et notamment :

- l'importance de la décoration,
- la répartition et l'intégration de la réalisation à la façade et à son environnement,
- l'harmonie et la qualité des éclairages diurnes et nocturnes,
- le style de décoration (choix et unité des couleurs et des éléments du décor)

En 2017, 93 concurrents s'étaient inscrits. 93 seront primés avec des récompenses allant de 25 à 200 €.

À noter également : les **inscriptions sont ouvertes pour le concours 2018 jusqu'au 16 novembre**. Le bulletin d'inscription et le règlement du concours sont disponibles sur colmar.fr ou auprès du service des espaces verts, 16 rue Frédéric Chopin.

CONTACT PRESSE :

Lucie HAMON - Attachée de presse
03 69 99 56 21 - 06 99 02 64 33
lucie.hamon@colmar.fr